



LYCEE ALPHONSE DAUDET
3, Boulevard Victor Hugo
30039 NIMES CEDEX
☎ 04.66.36.34.34
@ ce.0300021k@ac-montpellier.fr

Lycée Alphonse Daudet

Nîmes

CLASSES PREPARATOIRES LITTERAIRES A/L
et PREPA ECOLE DES CHARTES voie B
destinées aux élèves des séries générales L, ES et S



**La CPGE A/L propose une formation de haut niveau
dans les disciplines littéraires et les sciences humaines**

Cette section, créée à Nîmes en 1992, est ouverte aux bacheliers des séries générales ayant obtenu de bons résultats dans les disciplines littéraires. Elle comprend une première année (**Lettres Supérieures** ou «**hypokhâgne**») et une seconde année (**Première Supérieure** ou «**khâgne**»).



Les études et les horaires d'enseignement

Matières	Lettres Supérieures	Première Supérieure et Chartes
Philosophie	4 h	Ulm 6 h
Lettres	5 h	Ulm et Chartes 5 h ; option Ulm 3 h
Histoire	5 h	Ulm et Chartes 4h ; Chartes 6 h
Géographie	2 h + 2 h option	Ulm (option) et Chartes 4 h
LVA (*)	4 h	Ulm et Ch. 4 h ; option Ulm (esp, angl) 3 h
LVB (*)	2 h + 2 h option	Ulm et Chartes 3 h, selon les options
Latin	2 h + 2 h option (débutants ou confirmés) Civilisation antique 1 h	Ulm 4 h ; Chartes 4 h (option)
EPS	2 h	2 h

(*) les langues vivantes enseignées au lycée sont : allemand, anglais (obligatoire), **espagnol, italien, portugais.**

Les étudiants ayant commencé l'italien, l'allemand ou l'espagnol en LV3 en seconde ou première peuvent éventuellement choisir cet enseignement au titre de la LVA ou de la LVB.

NB : sauf aménagement particulier de l'emploi du temps, l'anglais est considéré comme une langue obligatoire.

En première année, en plus des cours communs (2 LV, géographie, latin), les étudiant(e)s qui souhaitent poursuivre leurs études au Lycée Daudet devront suivre l'option latin exigée au concours de l'Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) de la rue d'Ulm. Les étudiants envisageant le professorat en histoire devront suivre l'option géographie, les futurs spécialistes en langue devront suivre l'option de deuxième langue vivante. Les étudiants non latinistes commenceront le latin en grands débutants, et suivront des cours distincts de ceux des latinistes confirmés. Il est donc fortement conseillé de conserver le maximum d'options tant que le projet universitaire n'est pas définitif, dans la limite du raisonnable.

Le contrôle des connaissances est assuré par des devoirs hebdomadaires et des concours blancs qui complètent des interrogations orales régulières et personnalisées (appelées « colles »). Cette régularité du travail permet aux étudiants d'acquérir à la fois des **méthodes d'apprentissage efficaces** et d'être préparés au mieux à des concours très divers.

Le Lycée Daudet offre un **encadrement pédagogique soutenu** (modules de méthodologie) et un ensemble de prestations qui permettent aux étudiants de travailler dans d'excellentes conditions (C.D.I., salles spécifiques, bibliothèque exclusivement réservée aux classes préparatoires, ouverte le soir, outils informatiques, etc.). De plus, des **activités culturelles** sont proposées pour compléter la formation scolaire (ciné-club, sorties culturelles, conférences).

Les étudiants de Première année ont la possibilité d'être internes au Lycée, en chambres individuelles, dans un internat entièrement rénové.

Les concours préparés

Après une première année indifférenciée en Lettres Supérieures, les étudiants admis en seconde année pourront préparer au Lycée Daudet de nombreux concours, le plus souvent dans le cadre de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL). Depuis 2010, les étudiants qui visent plusieurs écoles ne sont plus obligés pour cela de passer tous les écrits spécifiques à chaque école en préparant plusieurs concours en même temps : grâce à la BEL, ils ont la possibilité de ne passer *qu'une seule série d'épreuves communes* en vue de l'admissibilité à diverses écoles ; cela leur permet ensuite de faire valoir leurs notes auprès de plusieurs écoles, diversifiant ainsi les débouchés (soit quatre fois plus de débouchés qu'avant la BEL). Nombreuses sont les écoles qui conservent néanmoins quelques épreuves spécifiques (en plus de celles de la BEL) ou qui peuvent être préparées pour elles-mêmes.

◆ Le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure (Ulm)

Le latin et la philosophie restent obligatoires en deuxième année, la géographie et la LVB sont optionnelles. Les étudiants peuvent également intégrer en parallèle le Master de l'ENS-Ulm.

◆ Le concours d'entrée à l'École des Chartes, voie B (cf. *infra*) ;

◆ **Les concours d'entrée dans les I.E.P.** : les concours d'entrée aux Instituts d'Études Politiques de province ont lieu en fin de 1^{ère} année. Il est également possible d'y entrer à l'issue de la khâgne ou plus tard (entrée directe en 4^e année, avec bac + 3, pour les IEP de Province et de Paris), ce qui permet de conserver le bénéfice de la formation intégrale des deux années de CPGE.

◆ **Les Écoles Supérieures de Commerce** de la BCE (HEC, ESCP Europe, ESSEC, EDHEC, de nombreuses ESC de province) ; le groupe ECRICOME (KEDGE, NEOMA, Nancy) ; Paris XII Dauphine : Licences « Sciences de la société » et « Gestion ». Ecoles intégrées par la BEL seule (ECRICOME) ou *via* quelques épreuves supplémentaires fondées sur le programme de la Première Supérieure A/L (BCE). Deux LV obligatoires, dont l'anglais.

◆ **D'autres concours peuvent être préparés**, dont la plupart sont accessibles par la BEL : CELSA, ESIT, ISIT, ISMaPP, ESM Saint Cyr ; hors BEL : École du Louvre et ESJ de Lille.

Des **préparations spécifiques** sont proposées, au Lycée Daudet, aux étudiants qui souhaitent présenter les concours autres que les ENS.

Les crédits ECTS (European Credits Transfer System)

Sauf très rare exception, la totalité des étudiants assidus obtient 60 ECTS à l'issue de la 1^{re} année — et la possibilité d'entrer directement en L2 à l'université —, puis 60 ECTS à l'issue de la 2^{me} année — et la possibilité de s'inscrire directement en L3 à l'université, uniquement dans les disciplines enseignées en CPGE littéraire (sauf exception consentie par certaines universités, par exemple en psychologie, histoire de l'art ou droit). L'inscription à l'université est obligatoire durant les deux années de classe préparatoire. Les crédits sont délivrés par le Conseil de classe, puis validés à la fin de l'année scolaire par les universités avec lesquelles le Lycée Daudet a passé une convention (Nîmes, Montpellier, Paris IV-La Sorbonne ; l'étudiant peut ensuite aller en L3 dans n'importe quelle université de son choix). Les inscriptions dans ces Universités se font au Lycée après la rentrée.

En conclusion

Si un travail intensif est indispensable en CPGE, l'ouverture d'esprit propice à l'acquisition d'une culture générale, l'éveil intellectuel favorisé par un enseignement polyvalent de haut niveau, le suivi personnalisé des étudiants, l'encouragement à l'esprit de groupe dans un climat d'émulation et de camaraderie, aident au développement des affinités culturelles et à l'épanouissement de la personnalité. Loin de l'image du « bagne », parfois colportée, **les classes préparatoires littéraires sont un lieu de découverte et de plaisir intellectuel** souvent à l'origine de choix décisifs, qu'il s'agisse de la spécialité universitaire ou du projet professionnel. Elles permettent d'acquérir des outils intellectuels et des méthodes particulièrement utiles pour réussir des études supérieures dans les domaines littéraires.

Modalités pratiques du recrutement

Les candidatures en CPGE sont à saisir sur le site de Parcours Sup

- Ouverture de la saisie des vœux le 22 janvier
- Fermeture le 13 mars à minuit
- Première offre de proposition le 21 mai



Préparation au concours de l'École des Chartes, voie B

Le Lycée Daudet de Nîmes fait partie du tout petit nombre d'établissements bénéficiant d'une préparation à ce concours. Bien que celui-ci soit particulièrement difficile, le Lycée Daudet y enregistre régulièrement des succès. L'École des Chartes forme les conservateurs et directeurs départementaux des archives, les conservateurs de bibliothèque et mène aussi à des postes de responsabilité du Patrimoine, voire à l'enseignement et à la recherche en histoire (agrégation, doctorat).

La préparation au concours de l'École Nationale des Chartes s'adresse aux étudiants de Lettres Supérieures A/L et B/L qui manifestent de **grandes aptitudes en histoire** et obtiennent de très bons résultats dans cette discipline. Le concours de la Voie B suppose de pratiquer une langue vivante. Ni le latin, ni la LVB ne sont obligatoires, mais les étudiants doivent choisir entre les options suivantes : géographie ou latin ; LVB ou histoire médiévale.

Cette préparation s'effectue, après une année de Lettres Supérieures, dans la classe de Première Supérieure préparant à l'E.N.S. de la rue d'Ulm dont les cours et certaines épreuves sont communs aux deux concours en Histoire contemporaine, Lettres, Géographie, LVA, LVB (allemand, anglais, espagnol, italien ou portugais), latin. Les étudiants suivent en plus quatre heures de cours d'Histoire moderne et, pour l'oral, deux heures de cours en Histoire médiévale.

*La solide formation dispensée en particulier en **histoire** — les programmes couvrant plus particulièrement l'histoire de la France — prépare au succès dans les études universitaires qui s'ensuivent en **histoire et en géographie**.*

Issus d'A/L ou de Prépa Chartes, les étudiants réussissent brillamment leurs études supérieures. Très nombreux sont ceux qui ont obtenu le CAPES, l'agrégation, des I.E.P., des écoles de commerce, etc... (cf. notre document « Paroles d'anciens élèves », téléchargeable sur le site du lycée Daudet).

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au :

**Lycée Alphonse Daudet - 3, boulevard Victor Hugo
30039 Nîmes Cedex**

Tél : 04 66 36 34 34 - @: ce.0300021k@ac-montpellier.fr

<http://www.lyceedaudet.fr>